

Tuberculose: symptômes et traitement

La **tuberculose** est une **maladie infectieuse et contagieuse**, due à une **bactérie**, le bacille de Koch. Dans la majorité des cas, la tuberculose s'attaque aux **poumons** dont elle détruit les tissus. Mais elle peut également être localisée dans d'autres organes (les os, les reins, les ganglions lymphatiques, etc.) ou se généraliser dans tout l'organisme.



Cette maladie frappe principalement les populations pauvres et défavorisées des pays en voie de développement. Ces derniers abritent 95 % des cas planétaires et des décès qui lui sont dus.

Mais de nouveaux cas se déclarent régulièrement aussi dans notre pays, notamment dans les populations de primo-arrivants, et chez les personnes qui sont en contact avec elles (soignants, travailleurs sociaux...)

L'amélioration des conditions d'hygiène et d'alimentation a largement contribué à la baisse de fréquence de cette maladie. Avec l'arrivée des traitements par antibiotiques, on a cru possible l'éradication complète de la tuberculose, mais cet objectif n'a pas pu être atteint, notamment à cause de l'apparition de formes résistantes. En 2015, dans le monde, plus de 10 millions de personnes ont développé cette maladie et 1,8 million en sont mortes (dont 170.000 enfants). Près de

500.000 personnes ont contracté une tuberculose multirésistante⁽¹⁾.

Selon les estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé, sans traitement approprié, la tuberculose tue 1 malade sur 2 environ. En revanche, grâce à un traitement bien suivi, la guérison est possible pour une grande majorité de malades.

Feu orange : en Belgique, l'incidence de la maladie diminue régulièrement et était en 2014 de 8,6 pour 100.000 habitants. L'incidence est plus élevée à Bruxelles que dans le reste du pays... Dans un tiers des cas, la maladie touche des personnes précarisées⁽²⁾.

Tuberculose: les symptômes d'alerte

Près d'un tiers de la population mondiale ⁽¹⁾ est **infecté** par la bactérie de la **tuberculose** mais ne développe pas la maladie : on dit que la **maladie** est **latente**.

Le système immunitaire arrive à tenir le bacille en respect, l'empêchant de produire ses effets. Tant que l'affection est latente, elle ne provoque aucun symptôme et la personne n'est pas contagieuse.

Mais lorsque ce système de défense est affaibli (sida, malnutrition, diabète,...), les bacilles de Koch prolifèrent et la **tuberculose-maladie** se développe.

Elle provoque alors une **fièvre légère**, une **toux** persistante, avec des douleurs respiratoires ou lors de la toux, des **expectorations** (crachats) éventuellement mêlés de sang, des **sueurs profuses**, particulièrement la nuit. La personne atteinte perd l'appétit (et du poids) et s'affaiblit. Des douleurs à la colonne vertébrale et aux articulations sont également possibles en cas de localisations extra-pulmonaires de la maladie.

Feu orange : on estime que 10 % des personnes infectées par le bacille de Koch tombent malades. Le risque est plus élevé dans les deux ans qui suivent l'infection, ainsi qu'en présence d'un problème immunitaire (notamment infection par le VIH responsable du sida) ⁽¹⁾.

Tuberculose: gare à la contagion

Seules les personnes présentant des symptômes sont contagieuses.

Il leur suffit de rire, de parler, de tousser, d'éternuer, de chanter pour projeter dans l'air des gouttelettes de salive contaminées par la bactérie de la tuberculose, qui risquent d'infecter d'autres personnes situées près d'elles.

Les personnes dont le système immunitaire est faible ou affaibli, comme les enfants de moins de 5 ans, les personnes âgées ou encore, celles porteuses du VIH ou souffrant de maladies chroniques, sont davantage à risques.

Feu orange : sida et tuberculose forment une association meurtrière, en accélérant mutuellement leur progression.

Attention : le tabagisme augmente beaucoup le risque de tuberculose évolutive et de décès.

Un traitement énergique

La présence de bacilles de Koch dans l'organisme (infection tuberculeuse latente) peut être détectée par un **test cutané (intradermoréaction)**, la fameuse « cuti » que l'on faisait jadis systématiquement dans les écoles).

Pour une personne infectée qui n'a pas développé la maladie, un traitement antibiotique préventif, d'une durée de 6 à 9 mois environ, est prescrit

- si la probabilité que l'infection soit récente est élevée
- si les risques de développer une tuberculose-maladie sont élevés (par exemple personnes séropositives pour le VIH, enfants jeunes).

Lorsque des symptômes sont présents, une radiographie des poumons et une analyse des expectorations doivent également être réalisées.

Lorsque la **tuberculose-maladie** est déclarée, un **traitement antibiotique** énergique (au moins 4 antibiotiques différents dans la phase initiale) doit être entrepris le plus rapidement possible. Il soulage le patient, contrôle la maladie et évite rapidement au malade d'être contagieux.

Ce traitement par voie orale doit être suivi, avec grande régularité, pendant 6 à 12 mois. Il importe en effet d'éviter qu'un traitement incomplet ou inadapté favorise la croissance et la propagation de bactéries devenues résistantes au traitement.

Lorsque des malades sont infectées par des **bacilles résistants**, le traitement est plus long. D'autres antibiotiques, avec davantage d'effets secondaires, doivent être prescrits pour une durée pouvant aller jusqu'à deux ans. Certains bacilles ultra-résistants requièrent l'usage d'un traitement plus sévère encore et plus toxique, souvent en intraveineuse.

Bon à savoir : la vaccination contre la tuberculose, assez peu efficace, n'est pas conseillée en Belgique. Par contre, dans les pays fortement frappés par la tuberculose, la vaccination des enfants permet de les protéger.

Feu orange : la consommation d'alcool est contre-indiqué pendant la prise de nombreux médicaments contre la tuberculose, en raison d'un accroissement du risque d'effets indésirables au niveau du foie.

Mise à jour le 15/09/2021

Références

- (1) [Tuberculose](#). Site de l'OMS
 - (2) [La tuberculose en Belgique et dans le monde](#). Fares.
- Tuberculose. [Infos pour professionnels](#). FARES.